

Avis d'appel public à la concurrence

(Directive 2014/24/UE)

Services.

Section I : Pouvoir adjudicateur :

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

- DOMANYS - 9 rue de Douaumont, 89000 Auxerre (FR),
tél. : +33 0386495000, télécopieur :+33 0386523732
-Plate-forme e-bourgogne

Adresses internet :

Adresse générale:

du pouvoir adjudicateur : [https://\(URL\)www.domanys.fr](https://(URL)www.domanys.fr)

du profil d'acheteur : (URL) <https://marches.e-bourgogne.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

<https://marches.e-bourgogne.fr>.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus : <https://marches.e-bourgogne.fr>.

Adresse auprès de laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :
auprès des points de contact susmentionnés.

I.2) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.3) Activité principale : Logement et équipements collectifs

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

Section II : Objet du marché :

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur

Service éditique.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Type de marché : service, catégorie 27, code NUTS : FR264

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord cadre ou le système d'acquisition dynamique :

L'avis concerne un marché public

L'avis concerne la mise en place d'un accord cadre

II.1.4) Information sur l'accord cadre :

accord cadre avec plusieurs opérateurs accord cadre avec un seul opérateur

Nombre : ou nombre maximal : de participants à l'accord cadre envisagé

Durée de l'accord cadre :

en année : 1 ou en mois :

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord cadre :

Valeur estimée HT : Monnaie :

Ou fourchette entre : et : Monnaie :

II.1.5) Description succincte de l'accord cadre:

Service éditique.

II.1.6) Classification CPV :

Objet principal : 79800000

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

II.1.8) Lots :

Division en lots : oui non

Possibilité de soumettre des offres pour :

un seul lot

un ou plusieurs lots

tous les lots

II.1.9) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non

II.2) Quantité ou étendue du marché :

II.2.1) Quantité ou étendue globale

Valeur estimée HT : Monnaie

Ou

Fourchette entre : et : Monnaie :

II.2.2) Information sur les options :

Options : oui non

Si oui, description de ces options :

-Marchés publics de travaux ou de services similaires (art. R.2122-7 du Code de la commande publique) :

NON OUI : types d'éditions autres que ceux listés à l'article 1.2 du CCTP

-Reconduction du marché public (art. R.2112-4 du Code de la commande publique) :

NON OUI : 3 fois par période successive d'une année

II.2.3) Reconduction :

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui non

Nombre de reconductions éventuelles : 3 ou fourchettes entre : et :

II.3) Durée de l'accord cadre ou délai d'exécution des travaux :

Durée en mois : 12 ou en jours :

Ou début : fin :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions relatives au contrat :

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés : sans objet

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Financement : Fonds propres

Paiement : maximum 30 jours

III.1.3) forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché : (le cas échéant)

Vous pouvez répondre soit seul, soit en groupement momentané d'entreprises.

Domany n'impose aucune forme de groupement particulière (solidaire ou conjoint).

En cas de groupement d'entreprises :

- le mandataire sera solidaire ayant la capacité juridique, technique et financière d'assurer l'exécution du marché en cas de défaillance d'un des membres du groupement et disposant des assurances professionnelles correspondantes,

- une annexe à l'acte d'engagement précisera la répartition des missions pour chaque entreprise, conformément à la convention écrite passée entre les différentes entreprises du groupement définissant les règles de fonctionnement du groupement. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander la production de cette convention.

III.1.4) Autres conditions particulières :

Le marché est soumis à des conditions particulières : oui non

Si oui, description de ces conditions :

III.2) Conditions de participations

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : voir règlement de consultation

III.2.2) Capacité économique et financière : voir règlement de consultation

III.2.3) Capacité technique : voir règlement de consultation

III.2.4) Information sur les marchés réservés :

le marché est réservé à des ateliers protégés

le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés.

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) Information relative à la profession :

La prestation est réservée à une profession particulière : oui non

Si oui, références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service :

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : oui non

Section IV : Procédure

IV.1) Type de procédure

Ouverte

Restreinte

Concurrentielle avec négociation

Dialogue compétitif

Partenariat d'innovation

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer (procédures restreinte et négociée, dialogue compétitif)

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue.

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution

prix le plus bas

Ou

offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

➤ valeur technique de l'offre : 60 %

➤ prix : 40 %

IV.2.2) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : oui non

IV.3) Renseignements d'ordre administratif :

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

oui non

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif dans le cas d'un dialogue compétitif)

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Date : 17/10/2019

Heure : 17 :00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

(si elle est connue dans le cas d'une procédure restreinte ou négociée ou d'un dialogue compétitif)

IV.3.6) langue(s) pouvant être utilisée dans l'offre ou la demande de participation :

langue officielle de l'UE : FR

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

120 jours

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) Renouveaulement

VI.2) Information sur les fonds de l'Union Européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union Européenne :

oui non

VI.3) Informations complémentaires

Visites des lieux : sans objet

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : le dossier de consultation est à télécharger sur la plate-forme, <https://marches.e-bourgogne.fr> (référence : service-editique).

En cas de difficultés techniques pour télécharger le dossier, le prestataire dispose d'une aide spécifique au numéro suivant : 0970 609 909.

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir, au plus tard, 10 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite :

⇒ **par le biais de la plate-forme** : <https://marches.e-bourgogne.fr>

Adresse à laquelle les offres doivent être remises ou envoyées :

Les documents seront rédigés en français ou obligatoirement traduits en français s'ils émanent d'un soumissionnaire étranger.

Vous devez répondre exclusivement de manière dématérialisée via le site : <https://marches.e-bourgogne.fr>

Assistance : pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 0970 609 909

Les plis sous format papier, envoyés par voie postale ou déposés à l'accueil de Domanys, ou adressés par mail, ne seront ni ouverts, ni analysés.

Ce pli dématérialisé devra être transmis avant la date et heure limite mentionnée à l'article 3.3. Il comprendra tous les documents précisés aux articles 3.5 et 3.6 ci-dessus, en fichiers informatiques aux formats : pdf, word, excel.

Copie de sauvegarde : L'envoi d'une copie de sauvegarde (papier, CD rom, clé USB, etc) est autorisé, elle sera transmise sous pli cacheté et revêtue obligatoirement de la mention « copie de sauvegarde ». La copie de sauvegarde est destinée à se substituer au dossier remis par voie dématérialisée dans trois cas : lorsqu'un programme malveillant a été détecté, lorsqu'un problème de transmission a été constaté et enfin, lorsque le dossier n'a pas pu être ouvert par l'acheteur public. Dans ces situations, la copie de sauvegarde se substitue au dossier initial. S'il n'a pas été nécessaire d'ouvrir la copie de sauvegarde, celle-ci sera détruite.

La copie de sauvegarde sera transmise à Domanys – 9 rue de Douaumont – BP 36 – 89010 AUXERRE cédex de manière à parvenir au plus tard avant la date et heure fixées par le présent document, soit par voie postale en recommandé avec avis de réception, soit remis à la main contre récépissé.

Les remises contre récépissé se font à l'adresse indiquée ci-dessus du **lundi au jeudi** entre 8h30 et 12h et entre 13h30 et 17h00, à l'accueil.

L'expéditeur devra tenir compte des délais postaux, le pouvoir adjudicateur ne pouvant être tenu pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier.

Le dossier présenté devra comporter les éléments relatifs à la candidature et à l'offre conformément aux articles 3.5 et 3.6.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif – 21 rue d'Assas – 21000 DIJON

Tél : +33 0380739100

VI.4.2) Introduction des recours

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Tribunal administratif – 21 rue d'Assas – 21000 DIJON

Tél : +33 0380739100

VI.5) Date d'envoi du présent avis au JOUE: 10 septembre 2019

Date d'envoi du Présent avis: 16 septembre 2019